

CONSEIL MUNICIPAL DE CARAGOUDES

Séance du 03 juin 2022 à 21H00

Présents :

Mmes LAURENT Anne, GENSSLER Édith, RACAUD Béatrice, SAVO Sylviane,
MM. CLARET Jean-Jacques, MARCHANT Marcel, ASSEMAT Matthieu, BONAFOUS
Raymond,

Absents excusés : M. DUCOMMUN Frank, MERLIO Gwénaël, SERAN Loïc.

Secrétaire de séance : Mme LAURENT Anne.

Monsieur le Maire préside le Conseil et ouvre la séance à 21h00.

Le compte rendu de la séance du 14 avril 2022 est approuvé à l'unanimité.

Compte rendu ESIT (école de Tarabel) effectué par Béatrice RACAUD et Matthieu ASSEMAT :

- Remplacement d'un Agent / contrat 25 h / semaine
- Contrat PEC / arrêt début juillet. A reconduire
- Gestion du personnel / titularisation, CDD 2 ans
- Devis toilettes
- Fusion des écoles (élémentaire et maternelle)
- Diagnostic / réparation suite à une fuite d'eau, coût 5 040 €
- Restitution suite à un Conseil des Enfants

Délibération ESIT N° 2022-14 Création d'un poste ATSEM

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la création d'un poste ATSEM à temps non complet pour 32 heures par semaine à compter du 1^{er} septembre 2022.

Cet emploi pourrait être pourvu par un fonctionnaire de la catégorie C de la filière sociale au grade ATSEM PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE.

Délibération ESIT N° 2022-15 Création d'un poste d'adjoint technique

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la création du poste d'Adjoint Technique à compter du 1^{er} septembre 2022 à temps non complet pour 20 heures par semaine.

Cet emploi pourrait être pourvu par un fonctionnaire de la catégorie C de la filière technique au grade ADJOINT TECHNIQUE.

Délibération ESIT N° 2022-16 Actualisation chiffrage travaux toilettes école élémentaire – choix des entreprises

Le montant estimé était de 42 690 € HT.

L'architecte a fait faire tous les devis pour effectuer ces travaux.

Il est nécessaire à présent de faire le choix des entreprises qui vont effectuer ce chantier.

Suite à la situation économique actuelle, le montant global de ces travaux a augmenté et s'élève maintenant à 44 996 € HT.

- | | |
|---|----------|
| • Lot 1 attribué à Plafond d'Oc | 17 825 € |
| • Lot 2 Peinture Noguera | 2 700 € |
| • Lot 3 Sol Souple Noguera | 15 572 € |
| • Lot 4 Plomberie BPCP | 6 444 € |
| • Lot 5 Electricité Service et Protection | 2 455 € |

Une subvention est demandée. Pour rappeler, les frais d'architecte s'élèvent à 3 000 €.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les travaux

Délibération ESIT N° 2022-17 – Fusion des 2 écoles (Élémentaire et Maternelle de Tarabel)

La directrice de l'école maternelle ne souhaite plus occuper son poste de direction. Aucun enseignant postule pour ce poste. Lors du Conseil d'École, il a été proposé de fusionner les deux écoles (maternelle et élémentaire) pour la création d'un seul poste de directrice. La directrice de l'école élémentaire accepte et le conseil d'école a validé ce fonctionnement.

Le Conseil Municipal s'abstient à l'unanimité.

Délibération N° 2022-18 Modalités de publicité des actes pris par les communes de moins de 3 500 habitants

Le Conseil Municipal vote à 7 voix pour et 1 abstention pour une publicité des actes par voie électronique sur le site internet de la Mairie.

Préparation du planning des Élections législatives du 12 et 19 juin 2022

Le bureau de vote sera ouvert de 08h00 à 18h00.
Il y a 13 candidats pour la 10^{ème} circonscription.

Compte rendu des réunions intercommunales, séance du 24 mai 2022

- Vente des lots 1 et 2 de la ZAE Val de Saune II tranche 2 à la Société CIRTEM soit 5 930 m² pour un montant de 192 725 € HT. La société prévoit de créer 25 emplois pérennes s.
- Attribution du marché Travaux de voirie pour un montant de 4 507 813 € sur 3 ans, travaux de dégâts d'intempéries pour un montant de 600 000 € sur 3 ans, travaux de PATA (point à temps automatique) pour 300 000 € sur 3 ans, travaux d'assainissement pour 150 000 € Le marché est passé pour une durée de 12 mois à partir du 30 juin 2022 et renouvelable 2 fois 12 mois par tacite reconduction. C'est le Groupement EIFFAGE/CAZAL/NEROCAN qui a été choisi.
- Avenant marché 2020 Rénovation énergétique du siège de TDL (rappel pour un montant de 80 786.62 € HT), un changement de fournisseur engendre un coût supplémentaire de 6 820 € HT.
- Attribution du marché 2022 ravalement intérieur du Siège administratif pour un montant de 85 718 € TTC.

Questions diverses

- Suivi de l'adressage du courrier aux administrés concernant le dispositif de numérotations et noms des rues.
- Réception d'un courrier du SDEHG sur les modalités d'une installation d'une borne de recharge électrique pour véhicules électriques.
- Pool routier, travaux voie Prasigaut 1ère tranche, rue des Pitchous et route des 4 vents réalisés par NEROCAN.
- Planning fauchage des voies communales, 1er passage prévu le 6 juillet 2022.
- Une consultation (légale) du médecin du travail doit être envisagée rapidement concernant l'employé communal ainsi qu'une réunion avec l'intéressé pour redéfinir le périmètre et la charge de travail en découlant.
- Relancer l'entreprise pour réparations afin que les cloches sonnent les heures et demi-heures.
- Finaliser le règlement du columbarium ainsi que la mise en œuvre du processus de reprise de concession.

La séance est levée à 22h15.